

www.insee.fr/rhone-alpes

N° 213 - janvier 2014

Le département de l'Ain connaît l'une des croissances démographiques les plus rapides de France métropolitaine ; c'est également le plus périurbain de la région. Sa croissance s'explique par le desserrement urbain des métropoles de Genève et de Lyon. Elle trouve également son origine dans la progression encore très soutenue des populations des couronnes de Bourg-en-Bresse et de Mâcon. La périurbanisation qui se poursuit dans ces territoires semble en revanche ralentir autour de Lyon.

Sébastien Gauthier
Henri Lavergne

Ce numéro de La Lettre-Analyses est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/rhone-alpes, à la rubrique « Publications ».

Ain : un fort dynamisme porté par l'influence grandissante de Genève

L'Ain compte 604 000 habitants au 1^{er} janvier 2011, ce qui représente 10 % de la population régionale. Il s'agit du cinquième département de la région. Sa densité de population moyenne est de 105 habitants au km², inférieure à celle de Rhône-Alpes (144 habitants/km²).

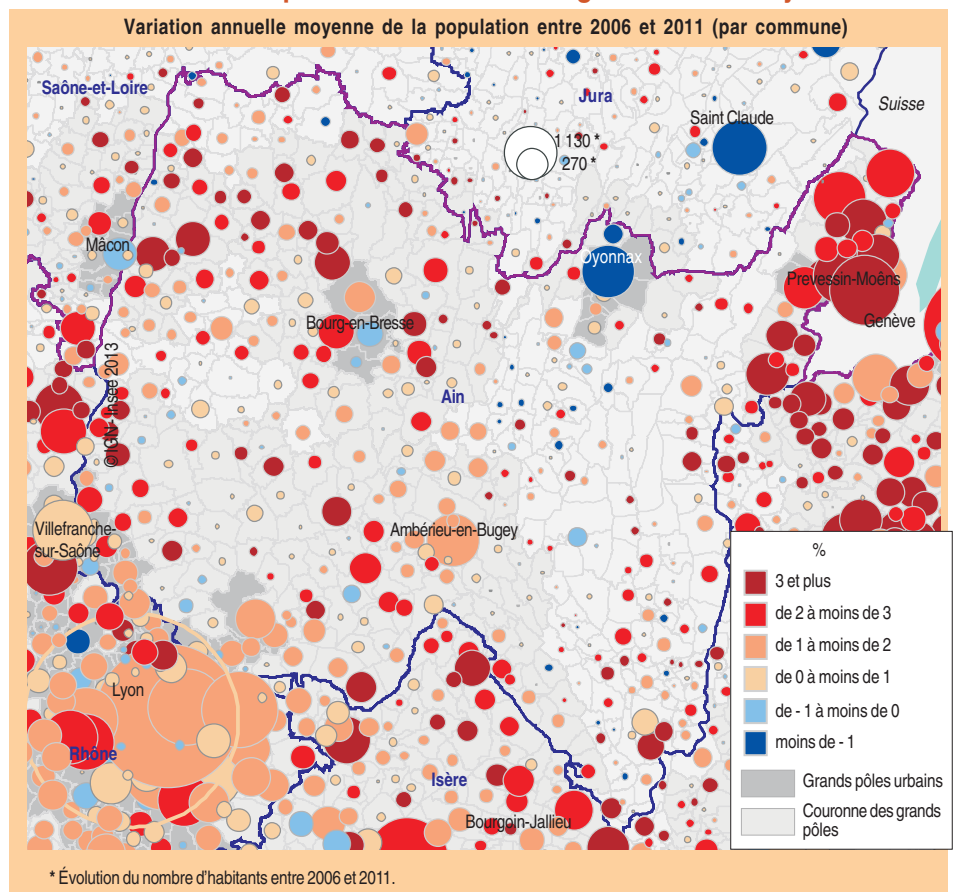
La croissance démographique de l'Ain est très vive. Le département gagne 37 000 habitants en cinq ans, l'équivalent de la population de son chef-lieu, Bourg-en-Bresse.

La population augmente de façon régulière, de

+ 1,3 % par an en moyenne sur la période 2006-2011 ; elle augmentait au même rythme entre 1982 et 2006. C'est la 2^e plus forte progression démographique de la région, juste derrière celle de la Haute-Savoie, dont le taux de croissance atteint + 1,4 % par an. L'Ain occupe ainsi le 7^e rang des départements métropolitains pour la croissance démographique.

L'excédent migratoire est le principal moteur de ce dynamisme démographique, avec une contribution de + 0,8 %, en 2^e position régionale derrière la

Des évolutions positives hormis à Bourg-en-Bresse et Oyonnax



Un des départements les plus dynamiques de France

Un département fortement périurbain

La croissance démographique de l'aire urbaine de Genève-Annemasse est très soutenue

Haute-Savoie, et nettement au-dessus de la moyenne rhônalpine (+ 0,3 %). L'attractivité résulte principalement du desserrement urbain des agglomérations de Genève et de Lyon. La contribution du solde naturel reste plutôt élevée (+ 0,5 % en moyenne annuelle).

Sous l'influence des trois grandes aires urbaines que sont Genève, Lyon, et, à une autre échelle, Bourg-en-Bresse, l'Ain est un département fortement périurbain. 35 % des habitants vivent dans l'aire de Lyon, principalement dans sa couronne périurbaine. L'aire urbaine de Bourg-en-Bresse (20 % des habitants) recouvre un quart du territoire au nord-ouest. 13 % de la population réside dans celle de Genève-Annemasse située plus à l'est.

L'Ain est le département le plus périurbain de la région : 54 % de la population, soit 320 000 habitants. Depuis 1982, cette population progresse fortement, de + 1,6 % en moyenne annuelle.

La croissance démographique départementale s'explique en premier lieu par le dynamisme du Pays de Gex. Ce territoire est sous l'influence grandissante de la Suisse ; 79 000 habitants de l'Ain résident ainsi dans l'aire urbaine de Genève-Annemasse. L'augmentation de la population entre 2006 et 2011 y est la plus importante du département avec 12 000 habitants supplémentaires. Cela correspond à un rythme de croissance extrêmement soutenu : + 3,3 % par an en moyenne, contre + 2,3 % entre 1982 et 2006.

Cette spectaculaire progression tient à un solde migratoire très excédentaire (+ 2,8 %). Celui-ci est porté par la forte attractivité de Genève, métropole internationale : parmi les nouveaux arrivants, près d'un actif sur deux y travaille. Le phénomène est particulièrement visible depuis l'entrée en vigueur, en 2002, des accords bilatéraux entre l'Union européenne et la Suisse. Le dynamisme démographique concerne le Pays de Gex dans son ensemble. La population augmente fortement dans les communes les plus proches de Genève, le solde migratoire constituant toujours le principal moteur. C'est notamment le cas de la ville de Gex, dont la croissance annuelle s'élève à + 2,3 %. Les arrivées y sont bien plus nombreuses que les départs (+ 1,5 % en moyenne annuelle pour la contribution du solde migratoire).

Dans la couronne périurbaine de l'aire de Genève-Annemasse, les communes de Prévessin-Moëns (+ 7,2 %), de Saint-Genis-Pouilly (+ 3,2 %) et de Ferney-Voltaire (+ 2,1 %) enregistrent des augmentations significatives.

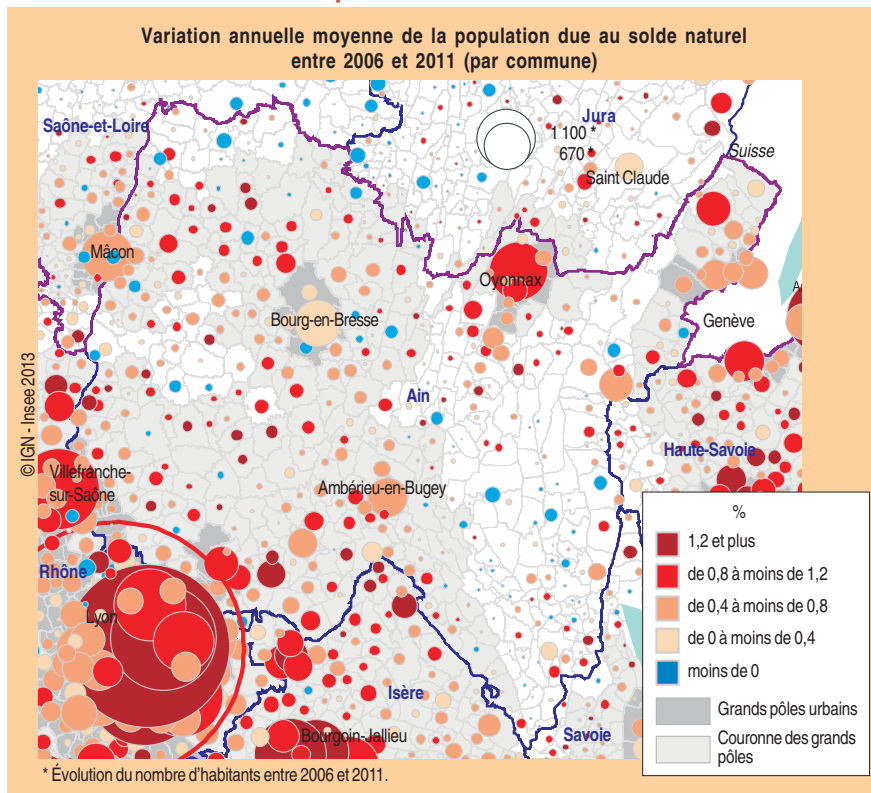
Lyon constitue, avec Genève, une autre grande polarité pour le département de l'Ain. En effet, 211 000 habitants (soit 35 % de la population) résident dans l'aire lyonnaise, principale aire urbaine de l'Ain. Entre 2006 et 2011, on y compte 11 000 habitants de plus, soit une augmentation de + 1,1 % par an. Ce rythme, quoique soutenu, est en nette décélération par rapport à la période précédente : + 1,7 % en moyenne annuelle entre 1982 et 2006. Le ralentissement observé tient à une forte diminution du solde migratoire.

Dans cette partie de l'Ain, la périurbanisation, plus qu'elle ne s'essouffle, s'éloigne. Ce sont ainsi les communes les plus éloignées de Lyon qui connaissent les progressions de population les plus fortes. Ainsi, située dans la couronne périurbaine de Lyon, Ambérieu-en-Bugey enregistre, entre 2006 et 2011, une croissance démographique élevée : + 1,7 % en moyenne annuelle. À l'inverse, les populations de Miribel et de Trévoux évoluent respectivement de + 0,4 % et de - 0,4 %.

L'aire urbaine de Bourg-en-Bresse compte 120 000 habitants en 2011. Depuis 2006, cette zone gagne 6 000 habitants par an, soit + 1,0 % en moyenne annuelle. La croissance démographique s'est accélérée par rapport à la période 1982-2006 (+ 0,8 % par an en moyenne). Cela s'explique principalement par l'importance des migrations : l'excès des arrivées sur les départs (+ 0,7 %) est deux fois plus fort sur la période récente.

On observe autour de Bourg-en-Bresse un phénomène de desserrement urbain. La ville-centre ne gagne pas d'habitant, tandis que les autres communes du pôle urbain progressent : + 1,0 % par an entre 2006 et 2011, dont + 0,9 % pour la contribution du solde migratoire. Le

Un solde naturel élevé partout sauf dans les communes isolées



Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011

Une croissance non démentie depuis 1982

La périurbanisation se modère dans l'aire urbaine de Lyon...

Population des principaux sous-espaces du département de l'Ain							
	Population			Taux de variation annuel moyen % 1982-2006	Taux de variation annuel moyen entre 2006 et 2011 %		
	1982	2006	2011		Total	Solde naturel	Solde migratoire
Ain	418 516	566 740	603 827	1,3	1,3	0,5	0,8
Rhône-Alpes	5 015 947	6 021 346	6 283 541	0,8	0,9	0,6	0,3
France métropolitaine	54 329 330	61 393 573	63 069 148	0,5	0,5	0,4	0,1
Grands pôles	147 252	188 257	197 002	1,0	0,9	0,5	0,4
Périurbain	205 122	298 571	323 383	1,6	1,6	0,5	1,1
Autres communes /s influence de la ville	62 405	75 703	78 879	0,8	0,8	0,4	0,4
Communes isolées	3 737	4 209	4 563	0,5	1,6	-0,4	2,0
Les communautés d'agglomération							
Bourg-en-Bresse	62 003	69 602	71 274	0,5	0,5	0,3	0,1
Mâconnais-Val-de-Saône	60 493	60 861	61 819	0,0	0,3	0,4	-0,1
Les 10 principales communes							
Bourg-en-Bresse	41 098	40 156	39 882	-0,1	-0,1	0,3	-0,5
Oyonnax	22 739	23 618	22 459	0,2	-1,0	0,9	-2,0
Ambérieu-en-Bugey	9 737	12 709	13 839	1,1	1,7	0,8	1,0
Bellegarde-sur-Valsérine	11 097	11 497	11 630	0,1	0,2	0,6	-0,4
Gex	4 868	9 323	10 446	2,7	2,3	0,8	1,5
Saint-Genis-Pouilly	4 631	7 865	9 186	2,2	3,2	0,7	2,5
Miribel	7 053	8 847	9 031	0,9	0,4	0,5	-0,1
Belley	7 981	8 466	8 761	0,2	0,7	0,2	0,5
Ferney-Voltaire	6 399	7 661	8 452	0,8	2,0	0,8	1,3
Divonne-les-Bains	4 783	7 400	8 388	1,8	2,5	0,2	2,3

Source : Insee, Recensements de la population 1982, 2006 et 2011

...elle est soutenue autour de Bourg-en-Bresse et de Mâcon

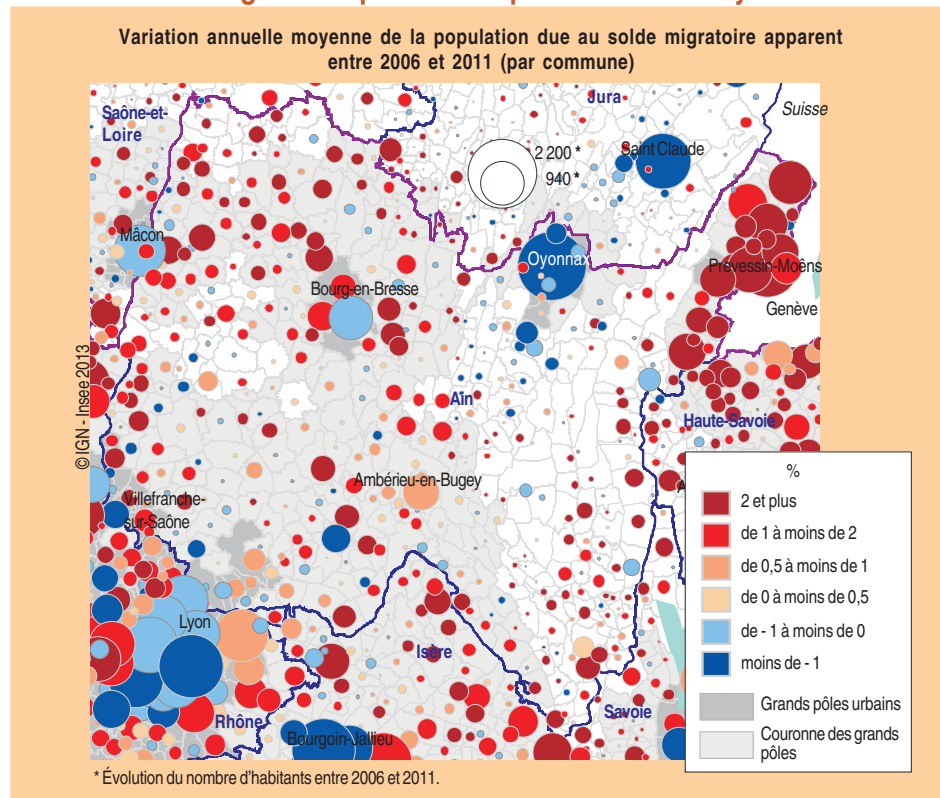
processus s'étend par ailleurs à la couronne périurbaine burgienne. La population y augmente encore plus fortement : + 1,8 % dont + 1,4 % pour le seul solde migratoire.

La périurbanisation est à l'œuvre dans d'autres parties de la Bresse, notamment dans les

communes de l'Ain sous l'influence de Mâcon (département de la Saône-et-Loire).

L'aire urbaine d'Oyonnax compte 38 000 habitants. Sa population diminue, entre 2006 et 2011, de 0,5 % par an en moyenne, en raison d'un lourd déficit migratoire (- 1,3 %). À l'échelon régional,

Les flux migratoires profitent en premier lieu au Pays de Gex



Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011

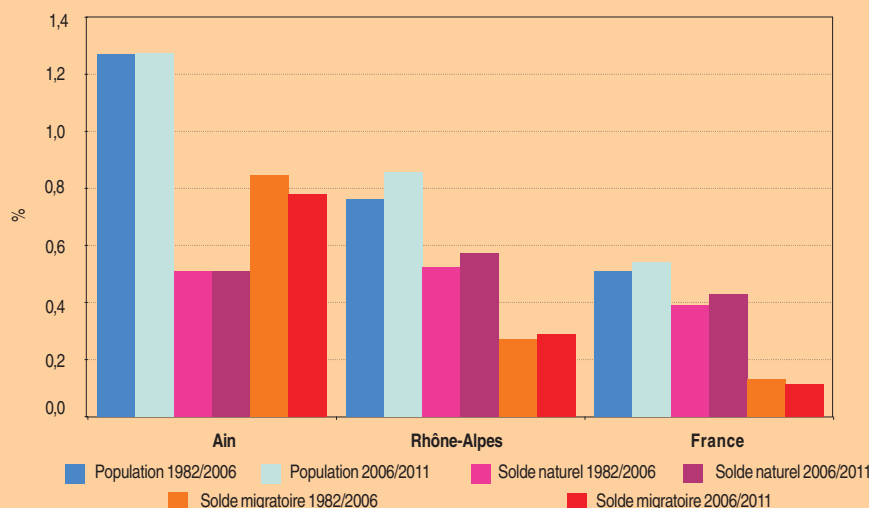
La population de l'aire urbaine d'Oyonnax diminue

Oyonnax est la commune de plus de 20 000 habitants qui présente la plus forte diminution de population : - 1,0 % par an entre 2006 et 2011, soit 1 100 habitants en moins. La contribution du solde migratoire (- 2,0 %) explique ce recul démographique.

Cette tendance est relativement récente. Elle fait écho aux difficultés que connaît l'industrie de la plasturgie depuis le début des années 2000 et touche d'autres communes du Haut-Bugey, comme Montréal-la-Cluse ou Nantua. ■

Le solde migratoire reste très élevé

Contribution des soldes naturel et migratoire aux évolutions annuelles de la population depuis 1982



Source : Insee, Recensements de la population 1982, 2006 et 2011

Méthodologie

Le zonage en aires urbaines

Unité urbaine : ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Aire urbaine ou "grande aire urbaine" : ensemble de communes constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (**couronne périurbaine**) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaillent dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. De la même façon sont définies, avec des seuils plus faibles d'emplois, les moyennes aires (pôle de 5 000 à 10 000 emplois) et les petites aires (pôle de 1 500 à 5 000 emplois).

Commune multipolarisée : commune située hors des aires, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaillent dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

Le recensement de la population

Les résultats présentés ici s'appuient sur les recensements de la population, plus précisément sur la comparaison des recensements 2006 et 2011.

Depuis 2004, la méthode du recensement est basée sur des cycles de collecte de 5 ans. Le millésime 2006 est ainsi obtenu à partir des enquêtes annuelles de 2004, 2005, 2006, 2007 et 2008. De la même manière, le millésime 2011 est obtenu à partir des enquêtes des années 2009 à 2013. La comparaison des recensements 2006 et 2011 est rendue rigoureuse dans la mesure où les deux cycles (2004-2008 et 2009-2013) sont strictement distincts.

Pour en savoir plus

- "30 ans de démographie des territoires", *Insee Première* n° 1483, janvier 2014.
- "Natalité et attractivité dynamisent la démographie de Rhône-Alpes", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses* n° 212, janvier 2014.
- "Rhône-Alpes à l'horizon 2040 : 7,5 millions d'habitants", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses* n° 135, décembre 2010.

En partenariat avec l'Observatoire statistique transfrontalier :

- "Synthèse 2013 - L'Espace transfrontalier genevois poursuit sa croissance - *Ost* - octobre 2013
- Des fiches thématiques sont consultables et téléchargeables à l'adresse : <http://www.statregio-francosuisse.net/publications/welcome.asp>

- Pour chaque autre département de la région, une publication similaire est disponible sur le site [insee.fr](http://www.insee.fr).

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :

Pascal Oger

Rédacteur en chef :

Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 972 724 000 (lundi au vendredi de 9h à 17h)
- message à insee-contact@insee.fr

Imprimeur : Graphiscann

Dépôt légal n° 1004, janvier 2014

© INSEE 2014 - ISSN 1763-7775